

ORAGE DU 26 Mai 1932

---

nature du dossier :

RAPPORT DES

COMMUNES

21 JUL. 1987

CATASTROPHES NATURELLES

Loi n° 82-600 du  
13 juillet 1982

MAIRIE de : CHEVOÛVE

Arrondissement de : DIJON

Canton de : Chevroux

1°) Date et heure :

- de début d'évènement : 26 Mai à 18 h 00
- de fin d'évènement : 11 à 23 h 00

2°) Classification de l'évènement :

- inondation par crue de rivière .....
- (préciser cours d'eau concerné)
- eaux de ruissellement .....
- coulée de boue .....
- éboulement, glissement ou affaissement de terrain.....
- subsidence (effondrement de terrain suite baisse nappe phréatique) .....
- avalanche .....
- tempête, ouragan, cyclone .....
- orage de grêle .....
- chutes de neige .....
- secousses telluriques, séisme .....
- raz de marée .....
- autres évènements .....
- (en préciser la nature)

.../...

3°) Principaux dommages constatés :

- inondations de caves ou d'habitations ou de locaux professionnels .....
- toitures arrachées ou endommagées .....
- chutes d'arbres sur constructions ou véhicules .....
- habitations détruites ou endommagées .....
- terrains emportés .....
- pertes d'exploitation par impossibilité accès
- autres dommages .....   
(en préciser la nature)

4°) Evaluation du préjudice :

Catégories de sinistrés ou biens endom.	Indicateurs physiques	Estimations financières
- <u>particuliers</u>	<i>cf note Jointe</i>	<i>Entre 0,5 et 1 MF</i>
- artisans, commerc. ou industriels		
- bâtiments publics		
- infrastruct. (*)		
- bâtim. agricoles et cheptel		
- cultures (*)		

(\*) à titre indicatif

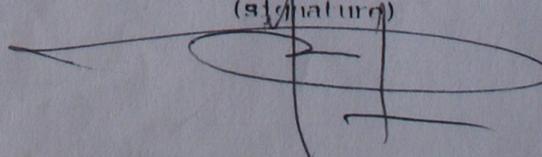
5°) sinistres survenus sur le territoire de la commune durant les 3 années précédant le sinistre : (en préciser la nature et les dates)

*Néant.*

Fait à *Chénoué.*

(signature)

, le *Juillet 92*



21 JUIL. 1992

## DEGATS CONSECUTIFS AUX INONDATIONS

### 1°/ DEGATS CHEZ LES PARTICULIERS :

- inondations des caves par de la pluie boueuse.
- nettoyage d'une vingtaine de caves.
- pompage de l'eau.
- dégradation du matériel entreposé dans les caves.

### 2°/ CREATION D'UN FOSSE ET D'UN BASSIN DE RETENTION.

- la descente des eaux s'est faite à partir des vignes.
- des travaux ont été réalisés par la ville pour canaliser les pluies boueuses et un bassin de rétention d'une capacité de 2000 m3 a été créé.

CATASTROPHES NATURELLES

Loi n° 82-600 du  
13 juillet 1982

MAIRIE de : MARSANNAY - LA - CÔTE ✓

Arrondissement de : DIJON

Canton de : CHENÔVE

1°) Date et heure :

- de début d'évènement : ..... 18 h ..... 26/05/1992 \*
- de fin d'évènement : ..... 23 h .....

2°) Classification de l'évènement :

- inondation par crue de rivière .....   
(préciser cours d'eau concerné)
- eaux de ruissellement .....
- coulée de boue .....
- éboulement, glissement ou affaissement de terrain.....
- subsidence (effondrement de terrain suite baisse nappe phréatique) .....
- avalanche .....
- tempête, ouragan, cyclone .....
- orage de grêle .....
- chutes de neige .....
- secousses telluriques, séisme .....
- raz de marée .....
- autres évènements .....   
(en préciser la nature)

.../...

\* Des orages se sont produits également les 4 JUIN -

10 JUIN - 18H00 à 20H00

11 JUIN - 14H00 à 15H00

30 MAI - 13H30 à 14H30

occasionnant les mêmes types de dégâts  
dans des proportions moindres toutefois

3°) Principaux dommages constatés :

- inondations de caves ou d'habitations ou de locaux professionnels .....
- toitures arrachées ou endommagées .....
- chutes d'arbres sur constructions ou véhicules .....
- habitations détruites ou endommagées .....
- terrains emportés .....
- pertes d'exploitation par impossibilité accès
- autres dommages .....   
(en préciser la nature)

4°) Evaluation du préjudice :

Catégories de sinistrés ou biens endom.	Indicateurs physiques	Estimations financières
- particuliers	- Cases d'os - sel mords	} 500 000
- artisans, commerc. ou industriels	- Caries de boves sur parking, et cour privée	
- bâtiments publics	- inondations locaux communaux	
- infrastruct. (*)	+	
- bâtim. agricoles et cheptel	+	
- cultures (*)	signes	

(\*) à titre indicatif

5°) sinistres survenus sur le territoire de la commune durant les 3 années précédant le sinistre : (en préciser la nature et les dates)

RAS

Fait à Harasmay le Coté, le 10/07/1992  
(signature)



ORAGE DU 26 MAI 1992

NOTE RETRACANT LE DESCRIPTIF DE L'EVENEMENT

Vers 18 H 00 un violent orage s'est déclaré sur le territoire de la Commune, produisant une pluie violente et abondante, accompagnée de grêle.

La pluie s'est abattue essentiellement en trois séquences successives pour se terminer vers 23 H 00. Il est tombé près de 80 mm d'eau pendant cette période.

Si la grêle n'a pas vraiment occasionné de dégâts, les eaux boueuses de ruissellement provenant du coteau ont provoqué des inondations plus ou moins importantes chez les particuliers (sous-sols et caves) ainsi que dans quelques locaux à usage professionnel.

La nature des dégradations porte essentiellement sur les installations de chauffage (chaudières, brûleurs) de production d'eau chaude, congélateurs, lave-linge, et en général tout ce qui peut être entreposé dans une cave ou un sous-sol. Un parking d'une co-propriété à été complètement recouvert d'une dizaine de centimètres de boue.

Le domaine public et les bâtiments communaux n'ont pas réellement soufferts.

Le montant global des dégâts est estimé à 500 000 F.

Les pompiers sont intervenus (5 équipes) avec des moto-pompes pour vider les locaux.

Les services municipaux sont également intervenus rue des vignes Dardelain pour évacuer l'eau sur la chaussée et chez quelques particuliers.

Les habitations ont en général peu soufferts.

Le Maire,



G. LABORIER

Vre lecture

NATURELLES

17 JUIL. 1992

Loi n° 82-600 du  
13 juillet 1982

MAIRIE de : PERRIGNY-les-DIJON

Arrondissement de : DIJON

Canton de : CHENOVE

1°) Date et heure : Mardi 26-mai

- de début d'évènement : ..... 13h .....  
- de fin d'évènement : ..... 22h .....

2°) Classification de l'évènement :

- inondation par crue de rivière .....   
(préciser cours d'eau concerné)
- eaux de ruissellement .....
- coulée de boue .....
- éboulement, glissement ou affaissement de terrain.....
- subsidence (effondrement de terrain suite baisse nappe phréatique) .....
- avalanche .....
- tempête, ouragan, cyclone .....
- orage de grêle .....
- chutes de neige .....
- secousses telluriques, séisme .....
- raz de marée .....
- autres évènements .....   
(en préciser la nature)

.../...

ORAGE DU 26 MAI 1992

NOTE RETRACANT LE DESCRIPTIF DE L'EVENEMENT

Vers 18h00, un violent orage composé de pluie et de grêle s'est abattu sur la commune de Perrigny-les-Dijon.

Les dégâts constatés principalement Rue de Prielle n'ont pas été occasionnés par la grêle mais par le débordement du fossé dit "en Prielle", grossi des eaux de Marsannay, provoquant des inondations.

Inondations de garage, de sous-sol où est entreposé du matériel électrique, tel que chaudière, congélateur..., et tout le petit matériel composant ordinairement les sous-sols.

Les bâtiments communaux n'ont pas été endommagés.

On peut estimer à 50 000 F le montant des dégâts.

Ce sont les pompiers de Perrigny-les-Dijon qui sont intervenus afin de vider à l'aide de leur moto-pompe les locaux inondés.

Le Maire,

  
B. RETY